MAIRIE D'USSAC Corrèze

Place de la Mairie 19270 Ussac



Téléphone: 05.55,88.17.08 Télécopie: 05.55,88.36,50



BOURSE AUX JOUETS ET BOURSE AUX VÊTEMENTS DU CCAS D'USSAC <u>DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025</u> SALLE POLYVALENTE N°1-2-3 DE 14H00 A 18H00 Bulletin d'inscription et règlement

- Les emplacements sont exclusivement réservés aux habitants de la commune d'Ussac <u>ayant</u> au moins un enfant de moins de 16 ans.
- Les stands de jouets sont tenus par les enfants, sous la responsabilité d'un de leur parent qui devra obligatoirement être présent (1 stand par famille).
- L'accès est ouvert à tous dans la limite des places disponibles (30 emplacements).
- L'inscription est gratuite pour chaque exposant.
- Les jeux, jouets ou livres peuvent être vendus ou échangés.
- Les étalages se font sur 2 tables fournies par la collectivité ussacoise.
- Le CCAS décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou bris des objets exposés.
- L'entrée est libre et gratuite pour les visiteurs de 14h00 à 18h00.
- Les exposants sont accueillis à la salle polyvalente à partir de 13h00.
- Chaque enfant aura prévu un jouet à donner à une association.
- La date limite d'inscription à la mairie est fixée au **jeudi 27 novembre 2025**, en fonction des places disponibles.

Je soussigné(e), M. Mme :	
Domicilié(e):	
Tél:	
Souhaite m'inscrire à la bourse aux vêtements et aux jouets du dimanche 30 novembre 2	025.
Et autorise l'enfant <u>Date de naissance</u>	
à vendre, acheter ou échanger ses jouets lors de la bourse aux jouets du dimanche 30 novembre organisée par le CCAS d'Ussac.	2025
Je déclare avoir pris connaissance du règlement.	

Fait à Ussac le Signature



LETTRE D'AUTORISATION ET DE DECHARGE PARENTALE

Le CCAS d'Ussac, organisateur de cette manifestation pourra être amené à faire des photos des stands. Ceci afin de garder une trace visuelle pour une publication dans le bulletin municipal de la commune et sur le site d'Ussac.

Le CCAS sollicite votre autorisation pour photographier ou filmer votre enfant au cours de cette manifestation.

Par la présente, Monsieur, Madame	
Autorise ma fille, mon fils	
A être photographié(e) ou filmé(e).	

Les parents sont informés :

- que leur autorisation est donnée à titre gratuit,
- qu'ils pourront exercer un droit de retrait en adressant un courrier au maire d'Ussac.

Fait à Ussac le Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »).



Courriel: ussacmairie@orange.fr Site internet: www.ussac.fr